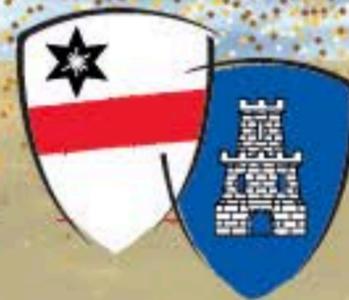


le Fil

Horbourg-Wihr
l'info communale



N°327
DECEMBRE 2018
www.horbourg-wihr.fr

*Joyeuses
Fêtes*

sommaire

LE MOT DU MAIRE	2
LE FIL ZOOM	3 / 4 / 5
LE FIL COMMUNAL	
Conseil municipal en bref	6
Pompiers / Poules	7
Environnement	8 / 9
Grand froid	10 / 11
LE FIL CULTUREL ET FESTIF	
Manifestations diverses	12 / 13
LE FIL À TOUT ÂGE	
La Roselière	14
Les Fontaines / Planète	15
La Ludo	16
LE FIL CITOYEN	
17	
LE FIL EXPRESSION	
18	
LE FIL PRATIQUE	
19	
LE FIL AGENDA	
20	



le MOT du Maire

Une nouvelle année s'achève et c'est avec satisfaction que nous voyons notre commune se transformer conformément à notre programme.

Nous voici donc à l'aube de notre dernière année de mandat avec notre budget 2019 en phase de finalisation.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'aurai l'honneur de présenter prochainement le bilan de notre mandat.

Ce fut comme annoncé, le mandat du tournant, avec comme vous le savez la reprise heureuse d'un bon nombre de dossiers laissés en souffrance par le passé, et l'application stricte de notre programme, bien plus que respecté. Une première à Horbourg-Wihr.

Sans en lister le contenu, il est clair qu'il sera exceptionnel, tout au bénéfice de notre commune et de ses habitants.

Les résultats sont remarquables et sont le résultat d'une gestion raisonnable et rigoureuse qui n'aura pas failli.

Tous nos indicateurs sont passés au vert : développement économique, sécurité, fiscalité, désendettement, investissement, équipement public, développement durable et environnement, vie associative et culturelle, action sociale ... la liste est longue.

Ces résultats sont le fruit du travail d'une municipalité, d'un conseil municipal et d'un conseil citoyen qui m'accompagnent et m'apportent leur confiance et leur soutien sans faille.

Sachez bien que je suis honoré de ce niveau de confiance qui me touche.

En ce début d'année 2019, tous nos chantiers vont naturellement se poursuivre avec en plus la démolition des maisons Fonné et Ritzenthaler. Cette dernière fera place à un nouvel espace capable d'accueillir le nouveau grand giratoire au niveau des « quatre vents ». Les habitants des quartiers Nord Est pourront enfin atteindre en toute sécurité et de manière fluide la route de Neuf Brisach et la Grand Rue sur la RD 418.

A l'approche des fêtes, où nous allons pour la plupart nous retrouver en famille et entre amis, mes pensées vont naturellement à chacun d'entre vous.

A toutes et à tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, je souhaite de bonnes fêtes et vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année !

Philippe Rogala

Directeur de la publication : Philippe Rogala

Directeurs de la rédaction : Laurence Kaehlin, Auguste Kautzmann

Photos : Laurence Kaehlin, la commune, les associations, Gettyimages

Photo Couverture : Laurence Kaehlin

Participation de : Geneviève Sutter, Laurence Kaehlin, Auguste Kautzmann, Pascale Klein, Gérard Kritter, Jean-Claude Feind, Sabine Carlier, Corinne Urban, Paul Kaehlin.

Les associations et les membres de la Commission Communication.

Remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à l'élaboration du FIL

Merci à Phil pour son dessin

Impression : MOSER +

MAIRIE

44 grand-rue 68180 Horbourg-Wihr - Tél. 03 89 20 18 90

www.horbourg-wihr.fr

E-mail : mairie@horbourg-wihr.fr - elus@horbourg-wihr.fr



Première fête romaine de
 Horbourg-Wihr EPONA
 Présentation de la modélisation en
 3D du Castellum romain de
 Horbourg-Wihr. Il s'agit d'une base
 de travail pour une possible
 valorisation du patrimoine
 communal.
 Le mur a retrouvé sa tête
 Il y a quelques années une « tête »
 sculptée a été découverte scellée
 dans le mur d'enceinte de l'église
 St Michel.



Découverte
 du théâtre gallo
 romain de Horbourg-Wihr

Si les hypothèses
 se vérifient,
 il s'agira du premier
 édifice de spectacles
 antique attesté en Alsace





MERCI
à tous les bénévoles

3^e édition du salon Bien-être



Inauguration du nouvel espace commercial de Horbourg-Wihr

Une nouvelle centenaire à Horbourg-Wihr Ehpad



du service des espaces verts

Mise à l'honneur des agents municipaux





Pose de la première pierre
chantier du 45 Grand Rue



Les enfants de Tchernobyl ont
25 ans

La commune de Horbourg-Wihr
soutient l'association Les enfants
de Tchernobyl depuis le début.
Un anniversaire marqué avec
émotion.



— DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Les délégations ont été mises à jour afin de tenir compte des récentes évolutions législatives. Une nouvelle délégation a par ailleurs été mise en place afin d'autoriser le maire à déposer des autorisations d'urbanisme, pour les projets communaux (permis de construire, de démolir etc.).

— PROTECTION FONCTIONNELLE DE LA COMMUNE AUX ÉLUS

Il résulte des dispositions du code général des collectivités territoriales que le maire ou les élus municipaux peuvent bénéficier de la protection fonctionnelle de la commune lorsqu'ils ont été victimes de violences, menaces ou outrages à l'occasion de leurs fonctions.

Le Conseil Municipal a ainsi décidé d'accorder cette protection fonctionnelle au Maire dans le cadre d'une affaire datant du mois de février 2018 où des tracts le concernant ont été diffusés dans plusieurs boîtes aux lettres de la commune.

Une plainte contre X a été déposée et une procédure judiciaire est en cours actuellement.

— MARCHÉS PUBLICS

Fourniture de repas (fouilles archéologiques 2018)

ACKERMANN 11/07/2018 2 250,00 €

Travaux déblaiement (fouilles archéologiques 2018)

PONTIGGIA 11/07/2018 4 455,00 €



SERVICE CIVIQUE

Le conseil municipal a autorisé l'engagement de quatre volontaires pour le service civique, à raison de 24 heures par semaine et pour une durée de huit mois, en vue d'effectuer les missions suivantes :

- Mission de soutien éducatif en milieu scolaire
- Mission de médiateur de la culture et des loisirs
- Mission d'accompagnement social
- Mission ambassadeur de l'environnement.

Le service civique s'adresse aux personnes âgées de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation d'handicap), sans condition de diplôme. Il donnera lieu à une indemnité mensuelle brute versée par l'Etat d'environ 570 € ainsi qu'une indemnité brute complémentaire de 107,58 € (valeur au 1er février 2018) versée par la commune.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie (service ressources humaines).

— FINANCES

Subventions

- La commune s'est vue attribuer une subvention de 65 607,00 € (soit 30 % du montant total des travaux estimé à 218 690 €) au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le déploiement de la vidéoprotection dans la commune.

- Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place, à compter de l'exercice 2019, le nouveau régime de subventionnement de l'association de Gestion de l'École de Musique (AGEM) de Horbourg-Wihr. La commune prendra désormais en charge une quote-part des frais d'inscription et d'enseignement acquittés par les élèves ou leur famille. Cette participation sera versée à l'association qui devra répercuter cette aide sur les droits d'inscription.

Une nouvelle convention sera conclue avec cette association pour la période 2019-2023, rendant caduque la précédente.

- Une subvention complémentaire d'un montant de 199,68€ sera versée à la paroisse catholique pour l'année 2018, représentant 20 % du montant de la dépense pour l'achat de deux étagères destinées au rangement des carnets de chants à l'entrée de l'église Notre Dame de l'Assomption.

Taxe de séjour

Une disposition de la loi de finances rectificative pour 2017 a rendu obligatoire, à compter du 1er janvier 2019, l'application d'un pourcentage (compris entre 1 % et 5 %) sur le prix HT de la nuitée pour les hébergements de tourisme sans classement, ou en attente de classement.

Jusqu'à présent, le tarif pour cette catégorie d'hébergement avait été fixé à 0.30 € par nuitée et par personne.

Le Conseil Municipal a fixé ce tarif à 2 % du prix HT de la nuitée et par personne.

Les tarifs applicables aux autres catégories d'hébergements n'ont pas été modifiés.

PERSONNEL

Trois emplois ont été créés avec effet au 15 septembre 2018 :

- un emploi de responsable adjoint « bâtiments/voirie » spécialisé en électricité,
- un emploi d'agent d'animation faisant fonction d'agent des écoles maternelles,
- un emploi d'agent territorial des écoles maternelles.

Ces emplois seront pourvus en interne et ne donneront pas lieu à recrutement de personnel complémentaire.

sam
12
2019
janv

Crémation de sapins

Géme



à partir de 10h

dépose des sapins
à la caserne

18h00

accueil
petite restauration
et boissons sur place

19h30

début de la crémation
de sapins

Formation

durée 1h

aux gestes
qui sauvent

de 18h00 à 19h00

inscription
obligatoire

par mail : amicalesphorbourgwihr@yahoo.fr
ou mairie Tél.03 89 20 18 90

adresse :

102 Grand'Rue
68180 Horbourg-Wihr

LES
GESTES
QUI
SAUVENT

Des poules pour réduire ses déchets

Colmar agglomération, dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets, propose gratuitement aux usagers possédant un poulailler et un espace pour les accueillir, un couple de poules pondeuses.

Cette opération complète la collecte des bio-déchets à domicile. En effet, deux poules consomment au moins 300 g de bio-déchets/jour, soit sur une année la centaine de kg de bio-déchets produits par un ménage de deux personnes.

Deux races de poules pondeuses sont proposées : des poules d'Alsace ou des poules rousses.

Notre commune participe à l'opération depuis 2016.

Les foyers intéressés devront garantir le bien-être des animaux, et se conformer aux règles d'hygiène et de bon voisinage. Votre dossier de candidature permettra de s'en assurer et de valider la demande. Une analyse sera menée en conformité avec le règlement établi et sera éventuellement complétée d'une visite de l'installation sur place.

Retirer votre dossier de candidature

- dans votre mairie
- au service gestion des déchets
1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar
- sur le site internet de Colmar agglomération :
www.agglo-colmar.fr/poules-pour-reduire-ses-dechets

Déposer votre dossier de candidature

- dans votre mairie
- au service gestion des déchets :
1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar
- par mail à l'adresse
contact.dechet@agglo-colmar.fr

Périodes de distribution

- poules rousses :
fin mai, début juin 2019
- poules d'Alsace :
septembre 2019

Date limite pour le dépôt de votre dossier : **31 mars 2019**

Devenir du paysage et des espaces naturels

Le rapport entre bâti et espaces naturels s'est fortement modifié ces dernières années. Les changements économiques, culturels, démographiques et écologiques ont contribué à bouleverser la structure du ban communal.

Il paraît important de mettre en place une politique de préservation des espaces naturels existants en raison de leurs intérêts importants au plan biologique et paysager et de les faire évoluer.

A ce titre, lors de la délibération du 9 juillet dernier, le conseil municipal a validé une convention de partenariat auprès de l'association Haies Vives d'Alsace.



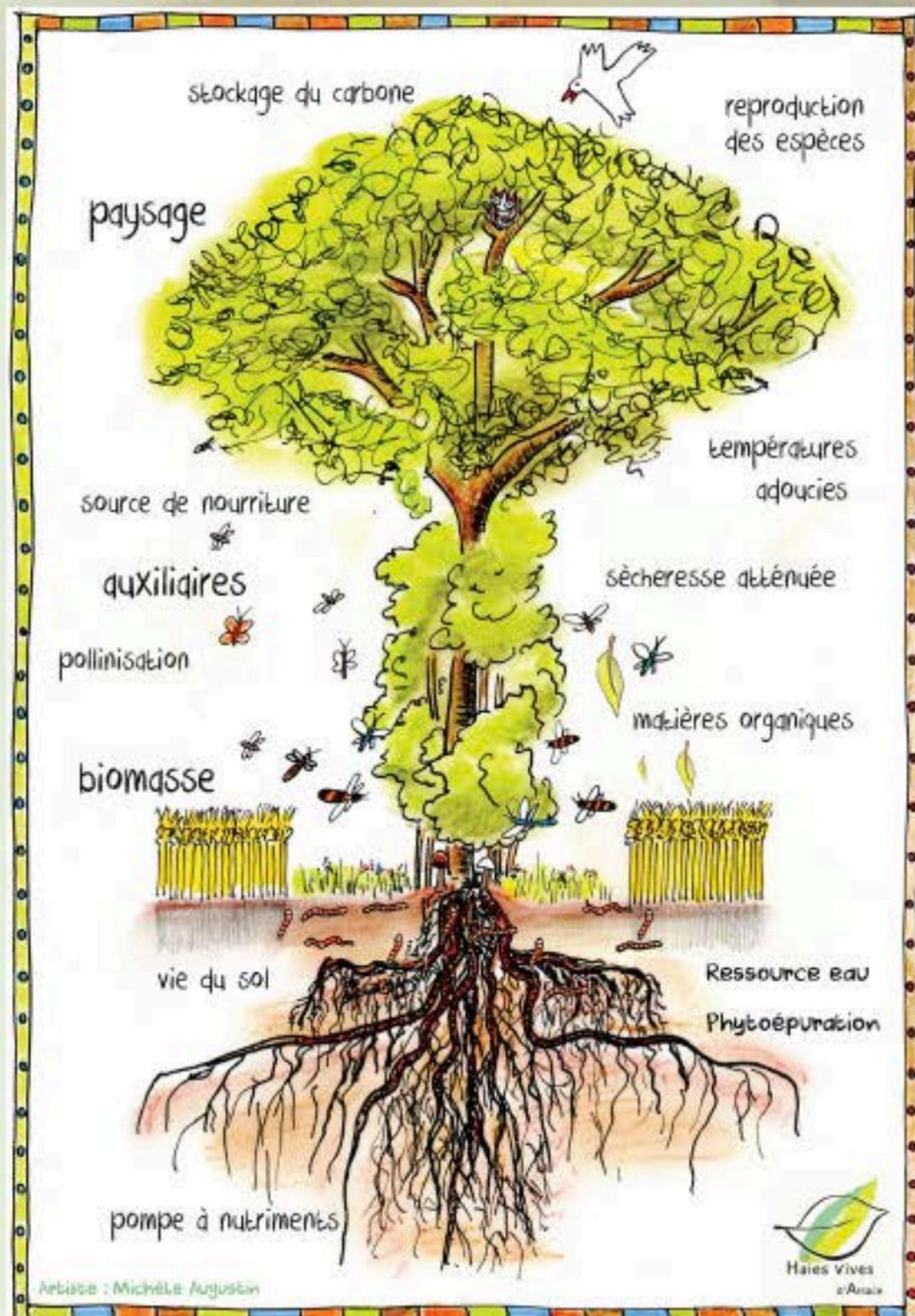
Haies Vives

d'Alsace

Présentation de Haies Vives d'Alsace

Haies vives d'Alsace a été fondée en février 2013 par des personnes convaincues qu'il faut un acteur local dédié à l'arbre champêtre et à la haie. L'association a pour vocation d'intervenir dans l'espace agricole et communal pour des actions de communication, de diagnostic, de conseil, d'assistance technique et de montage de projets de plantation. Elle mène également des actions en faveur de la transmission de savoirs arboricoles et de promotion des plants locaux.

Les bienfaits de l'arbre



Chantier citoyen

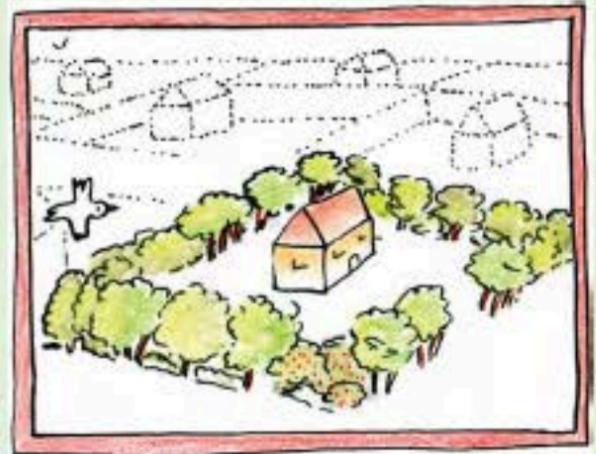
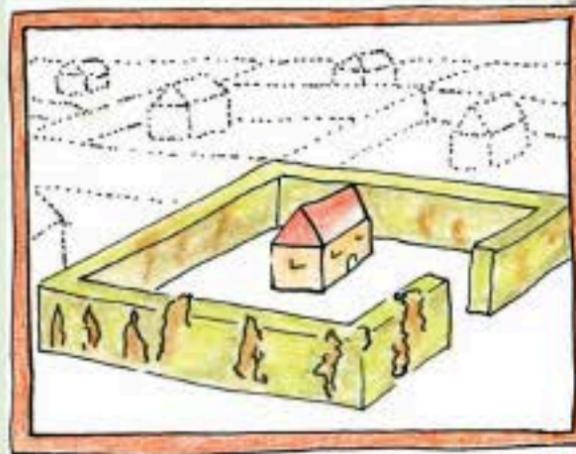
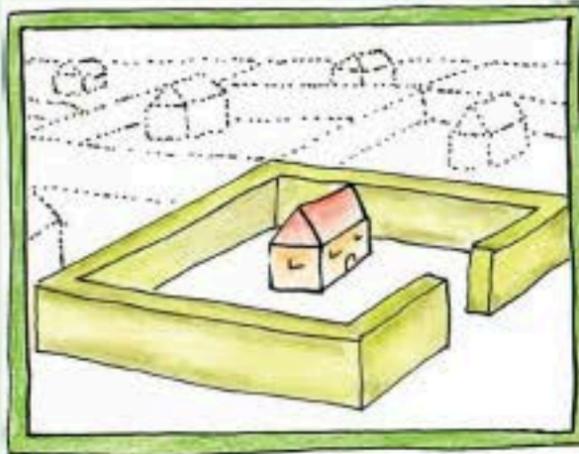
Le thuya

Les thuyas séduisent nombre de particuliers pour leur fonction de clôture. C'est également une barrière visuelle à bas coût pour préserver l'intimité des habitants.

Et pourtant cette plante exotique ne présente aucun intérêt pour la préservation de la biodiversité et sa forte présence

sur le territoire impacte très négativement le paysage.

La haie champêtre est une belle alternative..., mais comment reconverter une haie de thuyas sans se casser les reins et en faisant les bons choix techniques ?



Thuyas cloisonnant la propriété

La haie de thuyas devient malade

La haie champêtre améliore le paysage

Pour vous aider à implanter une haie champêtre, téléchargez la brochure - De la haie de thuyas à la haie champêtre sur le site

www.haies-vives-alsace.org

09/02/2019

Chantier citoyen

Dans le cadre de la mise en place de la Trame Verte, la commune de Horbourg-Wihr s'est rapprochée de Haies vives d'Alsace pour l'accompagner et animer le chantier citoyen.

Le premier projet se situe au nord de la commune et se concrétisera le samedi **9 février 2019** par un chantier citoyen de plantation d'une haie. Le chantier est ouvert à tous, petits et grands sont les bienvenus ! La commune offrira le repas aux participants.

Notez la date !

Inscription obligatoire avant le

31 janvier 2019

mairie 03 89 20 18 90

Tableau d'espèces adaptées autour et dans vos jardins :

● Noisetier

Corylus avellana
Héberge de nombreux
auxiliaires utiles
au jardinier et à
l'arboriculteur



● Cornouiller mâle

Cornus mas
des baies pour les
oiseaux



● Charme

Carpinus betulus
feuillage marcescent



● Viorne obier

Viburnum opulus
fleurs blanches
généreuses et baies
pour les oiseaux



● Cornouiller sanguin

Cornus sanguinea
feuillage léger et
jeunes branches rouges



● Aubépine

Crataegus monogyna
fleurs blanches
abondantes et baies
pour les oiseaux



● Fusain

Euonymus europaeus
parure automnale
superbe



● Sureau noir

Sambucus nigra
des baies pour
les oiseaux et de
nombreuses recettes
(vins, beignets, gelée)



● Troène

Ligustrum vulgare
feuillage marcescent
et baies pour les
oiseaux



● Viorne lanthane

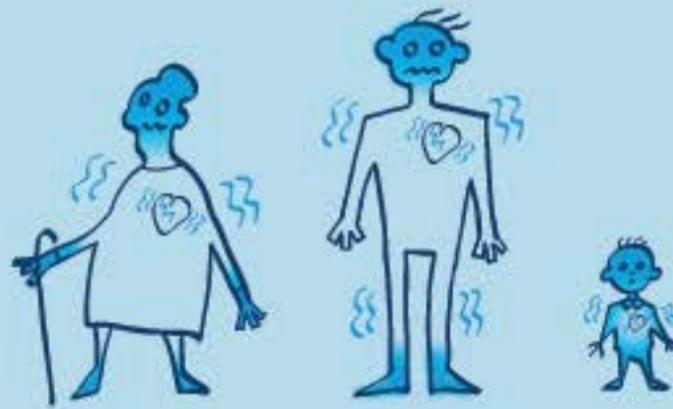
Viburnum lantana
fleurs blanches, baies
rouges puis noires





VAGUE DE FROID EXTRÊME COMPRENDRE & AGIR

Comprendre ce qui se passe dans mon corps en cas de vague de froid extrême



Le froid extrême demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Ma température corporelle peut descendre en dessous de 35 °C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.



Les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.



Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Je reste chez moi autant que possible, en m'étant organisé à l'avance



J'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).



Je chauffe sans surchauffer, j'ai vérifié le bon état de marche de mon installation de chauffage, je ne bouche pas les aérations, et j'aère mon logement une fois par jour.



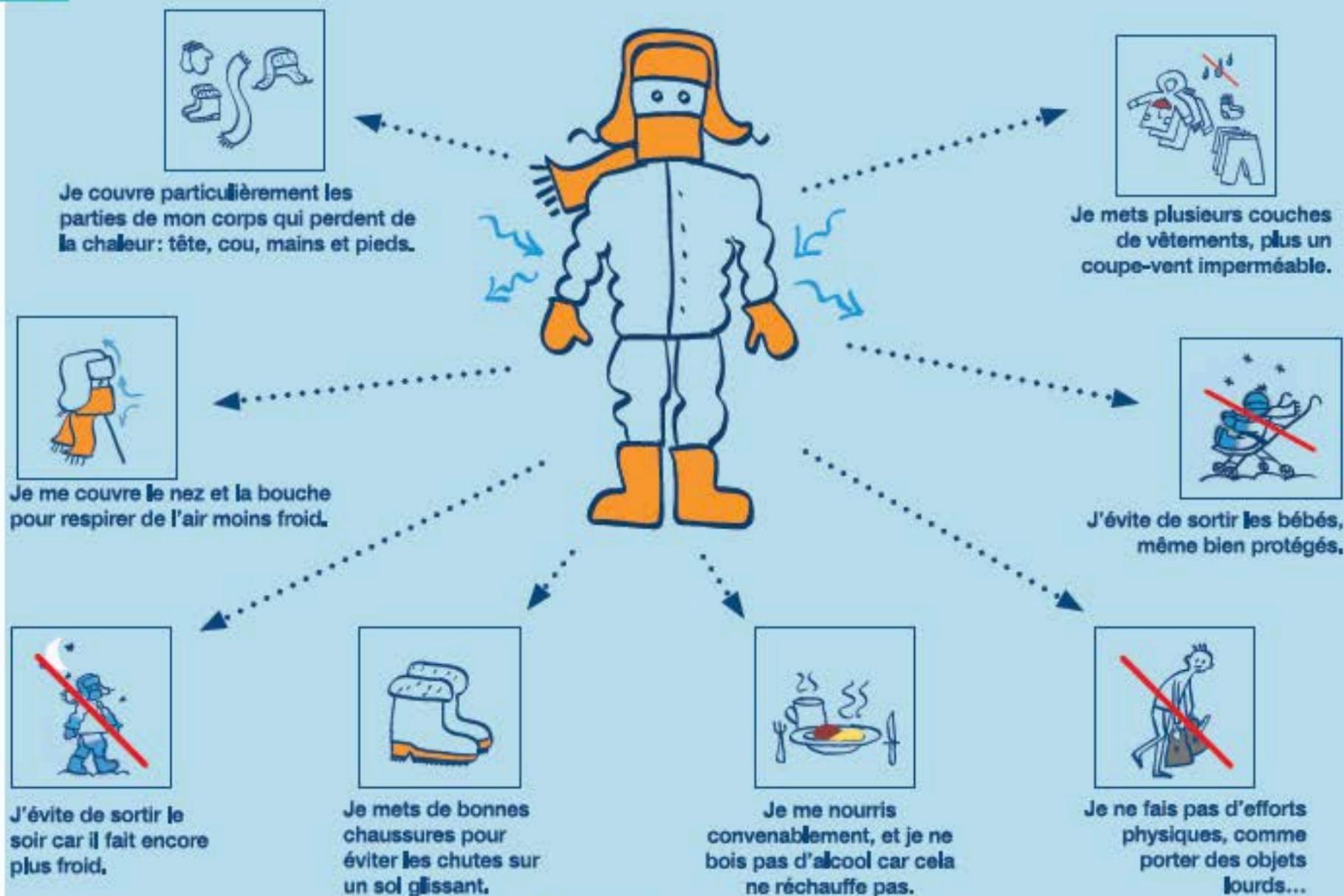
Je donne de mes nouvelles à mes proches, et je contacte ceux qui sont seuls. Et si je suis isolé ou malade, je me fais connaître auprès de ma mairie.



J'ai tous les médicaments nécessaires en cas de besoin, et particulièrement si je suis un traitement régulier.

J'ai prévu des piles pour écouter les consignes des pouvoirs publics à la radio, même en cas de coupure d'électricité.





Si je dois absolument utiliser ma voiture

Lors d'une période de grand froid,

il faut redoubler de vigilance en se protégeant et en veillant sur les personnes fragiles ou précaires.

S'il y a de la neige ou du verglas **vous devez déneiger et assurer l'enlèvement du verglas sur les trottoirs le long de votre habitation.**

Vos proches ou voisins ne sont peut-être pas en mesure d'effectuer cette tâche, prenez contact avec eux.

Les personnes âgées et/ou aux capacités réduites, notamment les personnes inscrites sur le registre du plan de gestion des risques, peuvent prendre contact avec la Mairie ou le CCAS.



Avant chaque déplacement, je me renseigne sur la météo et sur l'état des routes.



Je vérifie le bon état de fonctionnement général: huile, batterie, éclairage, plein d'essence.



Je pars avec des couvertures, une trousse de secours, un téléphone portable chargé et une boisson chaude.

Je prends régulièrement des nouvelles des personnes de mon entourage particulièrement sensibles aux effets du froid.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Christmas Carol Service

Pour que les anglophones autour de Colmar puissent se sentir un peu plus «chez eux» pendant cette saison de fêtes. Qu'ils puissent exprimer dans leur propre langue la joie de la naissance de Jésus, Fils de Dieu à haute-voix.

La communauté anglophone autour de Colmar vous invite à assister au culte traditionnel du Carol Service, cantiques de Noël, qui aura lieu à l'Eglise Protestante de Horbourg-wihr le mardi 18 décembre 2018 à 19H30.

Même si vous n'avez pas étudié l'anglais depuis l'école, vous apprécierez les chants, souvent les mêmes que vous chantez à l'Eglise, la chaleur de l'accueil et bien sûr, la tasse d'amitié, du thé anglais naturellement ! proposé à l'issue du culte.

Venez nombreux ! Partageons ensemble la joie de recevoir le meilleur cadeau de Noël, la naissance de Jésus Christ.

A very Merry Christmas to you all !



***Culte de Noël traditionnel
en langue anglaise***

***Eglise Protestante
mardi 18 décembre 2018
à 19H30.***

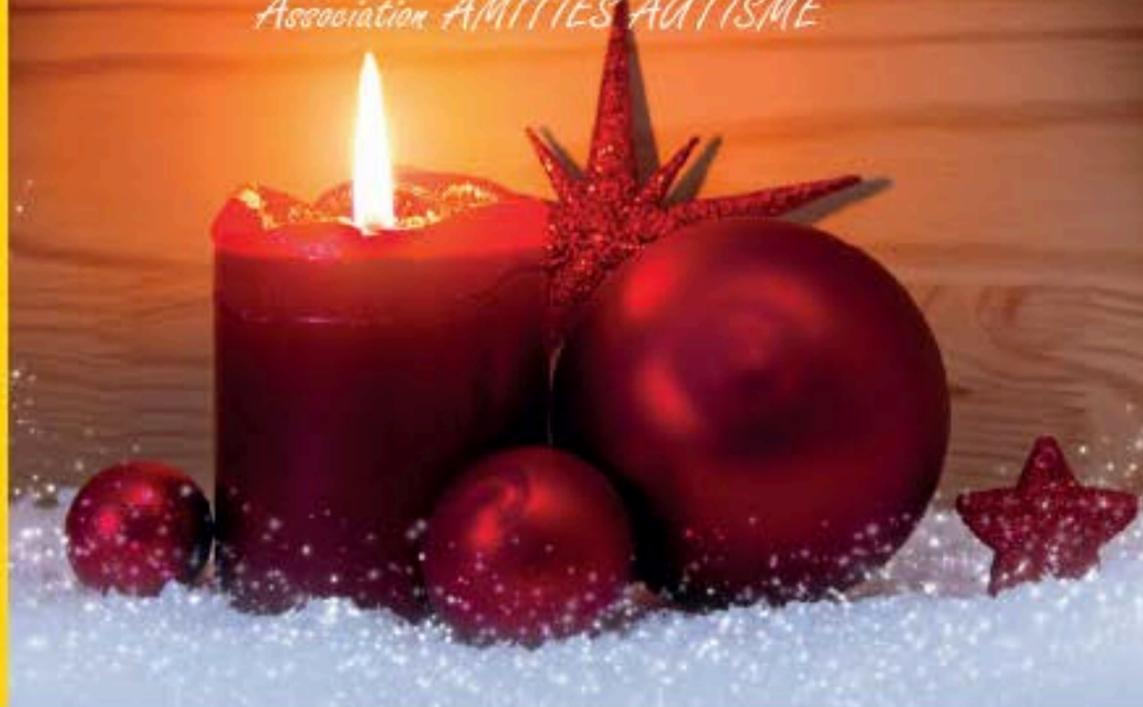
En chemin vers Noël
avec la Chorale Sainte Cécile de Horbourg-Wihr

Vendredi 14 décembre 2018 à 20 h

Association TERRE DES HOMMES "Madagascar"

Samedi 15 décembre 2018 à 20 h

Association AMITIÉS AUTISME



***Concert
« En chemin vers Noël »***

Chorale Sainte Cécile

Vendredi 14 décembre 2018 - 20h

Eglise Notre Dame de l'Assomption
au profit de l'association **TERRE DES HOMMES**
«MADAGASCAR»

Samedi 15 décembre 2018 - 20h

Eglise Notre Dame de l'Assomption
au profit de l'association **AMITIÉS AUTISME**

***Comme chaque année, la chorale
proposera un programme varié,
intégrant des chants contemporains et
traditionnels...***

***L'entrée est libre et l'intégralité des dons
sera versée aux associations.***

1^{er}
à janvier
17h

salle
Alfred
Kastler

HORBOURG-WIHR

13 LE FIL CULTUREL ET FESTIF

2019

CONCERT
NOUVEL-AN Harmonie
Argentovaria

Le 12 mars 1899, a été créé le « Männer Gesangverein ». L'assemblée constitutive s'était tenue dans la salle de la mairie, et le 1er Président du chœur d'hommes fut Mr WALTER, alors maire de Horbourg.

Après une pause en raison de la première Guerre Mondiale, l'association reprend ses activités en 1919 sous le nom de « Union Chorale » et s'illustre en obtenant de nombreux prix lors de plusieurs concours.

D'année en année malgré une deuxième suspension d'activités en raison de la deuxième Guerre Mondiale, la chorale a animé la vie locale.

En 1983, sous l'impulsion de son président André Ittel, la chorale opéra un changement et devient une chorale mixte. L'Union chorale a repris son élan, et 35 ans plus tard peut se féliciter d'être la plus ancienne association de la commune après celle des pompiers.

Pour marquer avec faste cet anniversaire, la chorale prépare en coulisse un concert de prestige qui se déroulera le samedi 2 mars 2019 à 20 h à l'Espace Ried-Brun de Muntzenheim.

Forte de ses 54 membres, l'Union Chorale présentera un programme éclectique qui dévoilera la polyvalence de la chorale. Sous la direction de notre chef Richard Muller et essentiellement issus de la variété française, ces chants seront interprétés tantôt « a cappella », tantôt accompagnés par notre pianiste Jean-Louis Thomas.

Vous aurez aussi le plaisir d'entendre nos amis de la Chorale « Les Baladins » de Meroux (Territoire de Belfort), chorale dynamique d'une quarantaine de membres que nous avons invitée pour l'occasion et avec laquelle nous chanterons quelques pièces ensemble.

L'Union Chorale
HORBOURG-WIHR

L'Union Chorale
invite tous les amateurs
de chants !

FÊTE SES

120
ANS



SAMEDI
2 MARS
2019 à 20H00
Espace Ried-Brun
à Muntzenheim

L'Union chorale
sous la direction de
Richard Muller,
accompagnée au piano
par
Jean-Louis Thomas
la Chorale
"Les Baladins"
de Meroux
(Territoire de Belfort)
sous la direction de
Jean-Louis Hamann
et Nadège Page

Tarifs : Adulte 12 € · Enfant moins de 12 ans 6 €
Réservation et prévente au : 03 89 23 74 12 ou
06 80 70 82 26 ou christiane.zanzi@gmail.com
Les tickets seront à retirer à l'accueil au Ried-Brun le soir du concert

Silver Fourchette Tour

Le 4 juin 2018 s'est tenue au Palais d'Iéna à Paris, la finale nationale de la 3ème édition du Silver Fourchette Tour, qui avait débuté en septembre 2017. Elles étaient 13 brigades issues de 14 départements à s'affronter lors de ce concours initié par le groupe SOS Seniors et parrainé par Thierry Marx. Elles ont travaillé 3h durant, accompagnées de leur coach et supervisées par un jury technique, sur le thème « Voilà l'été ».

C'est la brigade du Haut-Rhin composée de David Schultz chef cuisinier de la Roselière qui a remporté le concours.

Le jury a relevé sa précision spectaculaire et son haut niveau technique.

David Schultz a tenu à partager son trophée avec toute l'équipe de cuisine de la Roselière qui lui a laissé du temps libre pour préparer son concours.

En plus de son trophée Silver Fourchette, David Schultz gagne une semaine en formation à l'Institut Michel Guérard et une journée découverte à l'Ecole Ferrandi.

Le bénévolat et son développement, un axe majeur de la politique de la Roselière

En 1998, une association des bénévoles a été créée à la Roselière sous l'impulsion des commissions communales de Muntzenheim et Urschenheim, communes partenaires de la maison de retraite de Kunheim.

Les activités de cette association se sont majorées au fil des années et elle propose chaque année plus de 600 animations aux résidents. Les animations sont diverses et variées dont des ateliers repas, des jeux, des sorties, le bar du samedi matin, etc.

Plus de 80 bénévoles participent mensuellement à ces animations.

Au départ, les activités proposées étaient d'aspect ludique. Année après année, et en fonction de la perte d'autonomie des personnes, les activités de l'association

se sont transformées et adaptées aux besoins des résidents. D'une animation plus générale, nous nous dirigeons actuellement vers une animation plus individuelle et mieux adaptée au degré d'autonomie des personnes. Des visites en chambre, des sorties individuelles ou l'organisation d'activités en très petit groupe font dorénavant partie de nos propositions d'animations.

Des activités de médiation animale, en collaboration avec l'association « Handi'Chiens » se sont développées ces dernières années. Elles s'adressent à l'ensemble de nos résidents, quelle que soit leur dépendance physique et/ou psychique, et elles se trouvent incluses dans nos protocoles d'accompagnement de fin de vie.

Nos bénévoles interviennent également dans les fonctions d'aide au repas et d'accompagnement des résidents de leurs chambres aux différents lieux de vie. Nous avons encouragé cette forme de bénévolat pour faire face, d'une part à l'évolution de la perte d'autonomie de nos résidents, et d'autre part, aux limitations budgétaires qui touchent l'ensemble des établissements. En gériatrie, « pour faire de la qualité, il faut des bras ».

Si nous voulons maintenir un niveau de qualité satisfaisant, ce sont les bénévoles qui fournissent ces bras supplémentaires et permettent au personnel de mieux s'occuper du résident.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour intégrer notre amicale : venez quand vous avez le temps, pour la durée qui vous convient, sans engagement particulier, en faisant toujours passer en priorité votre famille et vos activités habituelles.

Contact auprès de Muriel Jenny

☎ 03 89 78 88 84

animation@roseliere.fr





Horbourg-Wihr



« POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS RESPECTUEUSE DE LA PLANÈTE : ENSEMBLE AGISSONS ».

Dans le cadre des «**JOURNEES BIEN VIVRE en EHPAD**» organisées chaque année durant la Semaine Bleue par le CODER-PA, l'EHPAD Les Fontaines d'Horbourg-Wihr a proposé à ses visiteurs de découvrir du 8 au 14 octobre derniers une exposition intitulée « Jean de La Fontaine... Les Animaux en Folie » ainsi que leur projet POULAILLER pour répondre à la thématique du respect de notre planète.

Les deux poules rousses sont nourries chaque jour par les résidents avec les déchets alimentaires du PASA.

Les œuvres exposées, représentant des animaux des fables de La Fontaine, avaient été réalisées par les résidents avec du papier mâché et des objets de récupération. Cette thématique a aussi été déclinée tout au long de l'année lors des repas à thème mensuel.



Pour clôturer cette semaine, les enfants de l'école «Les Lauriers d'Horbourg-Wihr» étaient venus partager une après-midi intergénérationnelle avec, au programme, la fabrication de grappes de raisins en bouchons de liège. L'après-midi s'était terminée par un goûter en commun et chaque enfant avait pu repartir avec son œuvre !



Recherche 2 jeunes volontaires dans le cadre du service civique

Promotion et développement des pratiques artistiques, culturelles et sportives.

Participe à la mise en place du projet d'animation des différents services d'accueil : Accueil de Loisirs, Local Jeunes, Relais Assistants Maternels, Multi-Accueil et Halte-Garderie « Courte Echelle »

Le/la jeune volontaire peut avoir une spécificité sportive, culturelle ou artistique permettant d'enrichir les animations quotidiennes menées auprès des jeunes enfants, des enfants et des jeunes.

Le/la jeune sera accompagné(e) par la Directrice et les équipes pédagogiques pour mener des projets d'animation sur des cycles en temps scolaire et pendant les vacances auprès des différents publics. Ces projets passerelles entre les différents services pourront ainsi donner lieu à des actions ou des manifestations communes.

Le jeune volontaire participera aussi à la vie quotidienne des services.

Présence : 24h/semaine

Durée : 10 mois

Entrée immédiate

Renseignements

auprès de Christine DANJEAN,

Directrice au 03.89.41.58.22

+ d'infos



HORBOURG - WIHR

Tél. 03 89 24 94 62

Mail : ludo.horbourg@gmail.com

4 Petite rue de l'Eglise

68180 Horbourg-Wihr

Les horaires

mardi de 17h à 19h

un mercredi sur deux de 14h à 17h30 *

un samedi sur deux de 14h à 17h30 *

* En alternance une semaine sur-deux

Soirée Junior

Vendredi 7 Décembre
de 19h à 22h

Sur inscription, de 10 à 14 ans,
au tarif de 6€ repas inclus.

Votre ludothèque d'Horbourg-Wihr vous propose de nombreuses activités et vous ouvre ses portes lors des permanences pour vous permettre de découvrir ses plus de 2000 jeux et jouets disponibles à la location.

Vous trouverez toutes les informations dans notre plaquette trimestrielle, sur notre site ou sur FB.

Fermeture de Noël

du 24 au 29 Décembre 2018

Permanence de Noël

Mercredi 19 Décembre
de 14h à 17h30

Le Père Noël est de passage à la ludothèque !
Rejoignez-nous pour découvrir les nouveaux jeux de la ludothèque, partager un goûter accompagné de jus de pomme chaud et d'une activité créative !
Participation symbolique de 1€, sur inscription.

Permanence des Rois Mages !

Samedi 12 Janvier de 14h à 17h30

Pour bien commencer la nouvelle année, nous vous invitons à partager un moment festif autour des galettes des rois.

Jeux, ateliers créatifs, et bien d'autres choses !

Participation symbolique de 1€, sur inscription.

www.ludotheque-horbourg-wihr.net



Dessin : Phil Umbdenstock

La liberté d'expression son affirmation dans la loi

L'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) réaffirme la liberté d'expression en disant que « Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. »

La Convention ayant valeur supra législative, elle prime les lois nationales, y compris constitutionnelles, chaque État devant adapter sa législation interne aux exigences européennes.

En outre, en droit français, la liberté d'expression est formulée aux termes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) de 1789 et a donc valeur constitutionnelle, c'est-à-dire que les lois doivent respecter cette liberté.

Le Conseil constitutionnel a précisé en 1994 que la liberté d'expression est une « liberté fondamentale d'autant plus précieuse que son existence est une des garanties essentielles du respect des autres droits et libertés. »

La liberté d'expression est un droit universel qui constitue un élément de toute démocratie. Elle prend plusieurs formes : orale, écrite, audiovisuelle, culturelle, virtuelle, artistique, etc.

La liberté d'expression regroupe plusieurs libertés distinctes :

- liberté de la presse ;
- liberté des spectacles ;
- liberté de l'enseignement ;
- libertés collectives de diffuser des opinions (réunion, association, manifestation)...

Liberté non absolue.

Restrictions à la liberté d'expression

En effet, il existe des limites à la liberté d'expression. Des restrictions peuvent être apportées à la liberté d'expression. D'après l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté en 1966, elle peut « être soumise à certaines restrictions, qui doivent toujours être prescrites par la loi et être nécessaires. »

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) énumère les restrictions que les États sont en droit d'apporter à la liberté d'expression. Ainsi, les restrictions doivent être fondées sur :

- l'intérêt public : sécurité nationale, intégrité territoriale, sûreté publique, défense de l'ordre et prévention du crime, protection de la santé, protection de la morale, etc.
- la protection de la réputation ou des droits d'autrui : protection des informations confidentielles, protection du droit à l'image, protection de la présomption d'innocence, etc.

Exemples de limites à la liberté d'expression

- Le devoir de réserve des agents publics, qui doivent faire preuve de neutralité ;
- la protection des personnes et des droits de la personnalité: la diffamation, l'injure, l'atteinte à la vie privée, la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, l'apologie des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des crimes de réduction en esclavage ou d'exploitation d'une personne réduite en esclavage ou des crimes et délits de collaboration avec l'ennemi, la négation, la minoration ou la banalisation de ces crimes (articles 29 et suivants de la loi du 29 juillet 1881) ;
- la liberté d'expression cinématographique est subordonnée à la délivrance d'un visa préalable à l'exploitation des films ;
- la protection de certains intérêts publics fondamentaux : interdiction de la publication de certains documents relatifs aux secrets de la défense nationale, interdiction de la publication de certains documents concernant des affaires judiciaires en cours, etc.
- La manifestation sur le domaine public n'est pas un droit constitutionnel et donc soumise à autorisation - Art L211-1 du code de sécurité intérieure.

Pour conclure, chacun, en démocratie, est libre d'exprimer sa pensée. Néanmoins, si son expression prend, par exemple, la forme de propos à caractère diffamatoire et raciste, la liberté de l'auteur de ces insultes trouve sa limite dans le respect de la dignité d'autrui et le droit pénal vient sanctionner ces excès.

La loi du 30 décembre 2004 a d'ailleurs créé une **autorité administrative indépendante**, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE). Depuis le 31 mars 2011, c'est **le Défenseur des droits** qui a repris les missions de la HALDE qui a été supprimée. Il est compétent pour traiter de toutes les discriminations interdites par la loi française ou un engagement international auquel la France était liée.

GROUPE HORBOURG-WIHR DEMAIN

Les études récentes confirment qu'en tête des préoccupations des français se situent les questions de pouvoir d'achat, de sécurité et de chômage. Ces thèmes ne sont malheureusement pas nouveaux et doivent donc être pris en compte dans les décisions politiques et intégrés dans les politiques publiques dans la mesure du possible.

A l'échelon communal, le groupe majoritaire a ainsi pris le parti, depuis le début de la mandature en 2014, de ne pas augmenter les taux d'imposition de la fiscalité communale.

En consultant vos avis d'impôt relatifs à la taxe foncière et à la taxe d'habitation, vous constaterez que les taux communaux sont inchangés à 13,70% et à 13,57% et sachez que toutes les éventuelles augmentations au fil des ans ne sont en aucun cas le fait d'une décision du Conseil Municipal actuel. La baisse de 30% cette année du montant de la taxe d'habitation au profit des ménages éligibles devrait par conséquent jouer à plein.

La politique de désendettement de la Commune engagée fermement en parallèle doit permettre à terme à Horbourg-Wihr de dégager les marges de manœuvre financières indispensables pour poursuivre un ambitieux programme d'investissement qui est absolument nécessaire et ce indépendamment du montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (en forte baisse), de la disparition de la taxe d'habitation (rien de prévu au niveau de la compensation à ce jour), du transfert de charges nouvelles de l'Etat vers le bloc communal et la baisse des subventions de la part des partenaires institutionnels (intercommunalité,

département, région et autres organismes). En effet, notre capacité d'investissement est entravée à ce jour par le poids de la dette car les moyens consacrés au remboursement du capital et au paiement des intérêts ne peuvent être affectés ailleurs et précisément à de l'investissement.

Ce dernier a fort heureusement connu malgré tout un niveau conséquent grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement au prix d'importants efforts.

Enfin, la Commune n'a pas souscrit de nouvel emprunt car comme le dit l'adage : « les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain ... »

Le recours à l'emprunt ne doit pas être la solution de facilité mais doit plutôt permettre en cas de besoin de répondre à une situation d'urgence.

Mais pour l'heure, les membres du groupe majoritaire HORBOURG-WIHR DEMAIN vous souhaitent à toutes et à tous, un joyeux Noël et vous présentent tous leurs vœux de bonheur, de prospérité et de santé pour la nouvelle année.

A scheni Wihnachte un alles Güata fers nèia Johr !

Philippe ROGALA, Geneviève SUTTER, Christian DIETSCH, Pascale KLEIN, Auguste KAUTZMANN, Laurence KAEHLIN, Philippe KLINGER, Doris STEINER, Daniel BOEGLER, Elisabeth HOISCHEN-OSTER, Alain ROUILLON, Edith OPPENDINGER, Jean-Marie CLAUDE, Nathalie SCHELL, Thierry STOEBNER, Josy RUHLMANN, Francis PERTUSINI, Annabelle SION, Hubert TONGIO, Clarisse MUNCH, Pierre SCHEFFER, Nathalie SCHWARZ, Jérôme WAQUE

www.horbourg-wihr-demain.fr

54,64%

GROUPE ENTENTE COMMUNALE HORBOURG-WIHR

Le dérèglement climatique, une affaire qui concerne tout le monde.

Plus de doute, le dérèglement climatique n'est plus le futur, il s'est manifesté concrètement cet été.

Inondations en Inde, sécheresse, feux de forêt en Suède et jusqu'au cercle polaire, températures les plus hautes depuis 2003 en France.

Vagues de chaleur avec des pics de pollution en Alsace.

Chacun, dans son quotidien, doit s'adapter à ce nouvel enjeu écologique.

Il en est de même pour les collectivités et en particulier les villes.

Ce n'est pas le cas pour notre commune, au contraire.

En effet, tout le monde a constaté que la circulation, de tous types, dans notre chère commune est de plus en plus difficile !

Les causes :

- Fermeture du Pont des Américains, au lieu de le renforcer ou de le remplacer pour permettre cet accès supplémentaire

- Les études sur les modifications de circulation dans la commune n'ont pas été réalisées sérieusement, et pas traitées donc sans résultat

- Des travaux, avec des routes barrées dans certains quartiers, sans vision global de circulation lié aux travaux sur le pont, ont rendu les déplacements encore plus difficiles

- Une grand' Rue toujours plus « chargé » en trafic routiers

- Absence de parkings supplémentaires

Le constat : la promesse électorale de notre Maire n'est pas tenue!

Chères Citoyennes, Chers Citoyens, chers amis d'Horbourg-Wihr, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'Année, Joyeux Noël et nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2019.

A scheni Wihnachte un gueti Rutsch ins Nejes Johr.

Corinne DEISS, présidente et HELLMUT MUSCH du Groupe :
« ENTENTE COMMUNALE HORBOURG-WIHR »

45,36%

AVERTISSEMENT aux lecteurs...

Les différentes tribunes des groupes représentés au conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

Médiabus

5 décembre 2018
2 janvier 2019
6 février 2019
6 mars 2019



parking derrière l'école « Les Tilleuls »
rue des Vosges - 14h à 16h

Place du 1^{er} Février - 16h30 à 18h30

SERVICES D'URGENCE

Pompiers 18

S A M U 15

Gendarmerie-Secours 17

Gendarmerie Nationale 03 89 21 51 99

Police municipale 03 89 20 18 97

Urgences Gaz 0 800 00 68 00

En cas d'odeur de gaz, ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles, ouvrez les fenêtres, fermez si possible le robinet de gaz, n'utilisez aucun appareil électrique et téléphonez depuis l'extérieur.

Objets trouvés 03 89 20 18 97

Centre antipoison
de Strasbourg 03 88 37 37 37

S O S Mains Colmar 03 89 41 09 28

Passage de la balayeuse

Merci de libérer
les stationnements
le long des trottoirs aux dates
de passage dans votre rue.



5 et 6 mars

Rue neuve, rue de la synagogue, rue de l'Ill (de la rue du château à la rue neuve), rue de la 5^{ème} division blindée, place du 1^{er} février, rue des écoles, rue des jardins, rue du château, rue des romains, cours du château, rue du 11 novembre 1918, rue du 8 mai 1945

19 et 20 mars

Impasse des roseaux, impasse des bleuets, rue de Colmar, rue du Rhin (de la Grand'rue à la rue des jonquilles), rue de la paix, rue des tulipes, rue des lilias, rue des roses, impasse des violettes, rue des jonquilles, rue des marguerites, rue du bruehl, rue des iris, rue des dahlias, rue de hortensias, rue des oeillets, cours de la scierie, rue de Montbéliard

2 et 3 avril

Rue du Jura, rue des Ardennes, rue des Cévennes, rue des Pyrénées, rue du Hohneck, rue du Mont Blanc, rue de la digue, rue du Rhin (de la rue des Jonquilles à la rue de l'Ill), rue de l'Ill (de la rue du Rhin à la rue du château), rue de la Thur, rue des Alpes, rue du Tanet, rue du Gaschney

éco



Keito Studio

Patricia Finance crée des modèles de tricot nordique et vend les kits pour faire des bonnets, des mitaines, des snoods, des châles... Ils contiennent les fils, totalement naturels et les explications, des accessoires étant également en vente sur son site internet.

Parallèlement, elle propose des ateliers tricot ou broderie, de débutants à experts.

Son objectif est de permettre aux gens « d'apprendre efficacement et de manière détendue de nouvelles techniques ou simplement de faire avancer son ouvrage. »

Dans un cadre chaleureux Patricia propose plusieurs formules, 2 h (tricot libre, débutants, bordure et encolure,...), ½ journée (chaussettes, jacquard,...), une journée (mitaines Gudrun, moufles baltes,...). Sans compter les ateliers de 2h réservés à la broderie d'inspiration indienne...

Patricia cherche aussi des tricoteuses confirmées pour tester ses nouveaux modèles.

Renseignements au 09 53 88 34 00 ou sur le site www.keitostudio.fr

Avocate

AUBEL TOURRETTE Carole



Aubel
Tourrette
Avocat

21 Grand Rue
68180 HORBOURG-WIHR

06.78.08.02.05

carole.aubel-tourrette@laposte.net

Cap Conseils
— GESTION DE PATRIMOINE —

Stephan BRECHENMACHER

«S'informer pour Agir»

Tél. 03 89 71 72 68 - Port. 06 61 90 56 80

12a rue de Mulhouse - 68180 Horbourg wihr
cap-conseils.alsace

Samedi 8 décembre 2018

Week-end de la St Nicolas / Téléthon

Dimanche 9 décembre 2018

Week-end de la St Nicolas

Samedi 8 décembre 2018

Concert dans le cadre de Noël à Colmar, par la **Chorale La Croche Chœur** et l'ensemble des cuivres du Conservatoire de Colmar, à 17h

Dimanche 9 décembre 2018

Concert de Noël, à l'église de Zimmerbach, par la **Chorale La Croche Chœur** et le Chœur d'hommes du Florival, à 17h

Vendredi 14 décembre 2018

Veillée de l'Avent proposée par la **Chorale Ste Cécile**, à l'église Notre Dame de l'Assomption, au profit de l'association Terre des Hommes, à 20h

Samedi 15 décembre 2018

Veillée de l'Avent proposée par la **Chorale Ste Cécile**, à l'église Notre Dame de l'Assomption, au profit de l'association Amitiés Autisme, à 20h

Dimanche 16 décembre 2018

Concert de Noël, à l'église St Joseph à Colmar, par la **Chorale La Croche Chœur** et l'ensemble des cuivres du Conservatoire de Colmar, à 16h

Mardi 18 décembre 2018

Christmas Carol Service, culte de Noël traditionnel en anglais, église protestante de Horbourg, à 19h30

Mardi 1^{er} janvier 2019

Concert du Nouvel An, organisé par l'**Harmonie Argentovaria**, à 17h, salle Alfred Kastler

Dimanche 6 janvier 2019

Concert de l'Epiphanie, à l'église Notre Dame de l'Assomption, à Horbourg-Wihr, par la **Chorale La Croche Chœur**, au profit de l'association Sokomar, à 16h

Samedi 12 janvier 2019

Crémation des sapins à partir de 18h, au C.P.I. 102 Grand rue, organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers

Vendredi 18 janvier 2019

Conférence « Artisans et paysans gallo-romains d'un quartier d'Horbourg-Wihr, richesse et diversité matérielles » par Mathias Higelin, archéologue territorial, spécialiste du mobilier, organisée par l'**association Archihw**, à 20h15, salle Horbourg, rue des Sports

Jeudi 31 janvier 2019

Fête de l'Amitié organisée par le **club de l'Amitié** à l'hôtel Europe, contact Mme Edith Spadacini 03 89 23 08 37

Vendredi 08 février 2019

Assemblée générale et conférence « rétrospectives archéologiques 2018 » présentées par Muriel Roth-Zenner, archéologue territoriale, spécialiste de la Protohistoire et de l'Antiquité, et André Heinrich, vice-président d'Archihw, organisée par l'**association Archihw**, à 19h, salle Wihr, rue de Fortschwihr

Vendredi 01 mars 2019

Don du sang, de 15h30 à 19h30, collecte organisée par l'**amicale des donneurs de sang**, foyer paroissial protestant

Samedi 02 mars 2019

120^{ème} anniversaire de l'**Union Chorale**, à l'Espace Ried Brun à Muntzenheim, à 20h, Réservation et prévente au : 03 89 23 74 12 ou 06 80 70 82 26 ou christiane.zanzi@gmail.com

Jeudi 07 mars 2019

Assemblée générale du **club de l'Amitié** à l'Hôtel Europe

Vendredi 15 mars 2019

Conférence, « Le long voyage de 1483-1484 en Terre Sante, au Saint Sépulcre, par Maximin II, Seigneur de Ribeaupierre, le pasteur Charles Beck, organisée par l'**association Archihw**, à 20h15, salle Wihr, rue de Fortschwihr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le rattrapage des collectes des jours fériés se fera le
Jeudi 27 décembre 2018
à partir de 4h30 pour les bio-déchets



plus d'info consultez

